

CONSEIL DE QUARTIER DANTON

VENDREDI 2 OCTOBRE 2015 - 19H30

Présents :

Membres de droit :

M. Pierre-Yves MARTIN, Maire de Livry-Gargan et Président de la Commission

M. Salem AIDOU DI, Adjoint au Maire en charge de la politique de la ville, de la démocratie participative et de la citoyenneté.

Mme Sonia BELARBI, Adjointe au Maire en charge des quartiers

M. Arnold VOILLEMIN, Adjoint au Maire en charge des transports, de l'environnement et des nouvelles technologies.

M. Laurent PIRON, Conseiller municipal en charge de la jeunesse et des projets éducatifs locaux.

Conseillers de quartiers :

Mme Hélène BRIMEAU

M. Sébastien CONSTANT, Président

Mme Joëlle DIAZ

M. Pierre HAEGEL

Mme Rima KITOUNE

M. Didier MEUNIER

Mme Nadia MORTREUX

M. Christian MUELLER

M. Florian POLONI

M. Armando SANTOS VIEIRA

M. Alain TELLIER, Référent Handicap

M. Alain TOURON

Mme Françoise TREMOULET

M. Jean-Claude WANDZEL

Membres de l'administration municipale :

M. Sébastien BALLANT, Directeur de Cabinet

Mme Hélène MORSA, Directrice générale adjointe en charge du pôle Vie citoyenne et loisirs

Mme Céline NOALLY, responsable du service Vie citoyenne

Mme Guylène ROTTIER, Directrice générale adjointe en charge du pôle Services techniques
Mme Isabelle SUHARD, Directrice des Espaces publics
M. Romain PICCININI, Chef de la Police Municipale
M. Jean-David CADET, Directeur de la qualité et du dialogue urbain

Ordre du jour

1. La sécurité (routière, des biens et des personnes).
2. La circulation et le stationnement.
3. Déploiement de la fibre optique.
4. Prévenir les inondations en cas d'intempéries.

En introduction à cette deuxième séance, M. le Maire souhaite la bienvenue aux membres du conseil de quartier et les remercie de leur implication.

Il précise que la Mairie a de nombreux projets et qu'elle souhaite s'appuyer sur les membres des Conseils de quartier pour avancer.

M. Aidoudi souligne l'importance de la participation des conseillers de quartier, car ils sont le lien entre les citoyens et la municipalité.

Il souhaite établir un planning de travail pour l'année 2016.

Il rappelle que l'ensemble des demandes émanant des conseillers doivent être adressées à Céline Noally qui reste à leur disposition.

Ils peuvent donc se réunir autant qu'ils le souhaitent. Mme Noally se chargera de leur trouver une salle.

M. Constant explique qu'il privilégie la communication par mail pour des raisons pratiques et qu'au vu de la date du Conseil de quartier, il a préféré laisser passer la rentrée avant de réunir tout le monde.

1. La sécurité (routière, des biens et des personnes).

M. Piccinini informe les participants que la ville a recruté 10 agents de Police municipale supplémentaires, ce qui a permis d'augmenter l'amplitude du temps de travail.

En effet, les agents assurent maintenant un service continu et sont présents sur le terrain de 7 h 00 à 1 h 00 du matin.

La Police municipale travaille en collaboration avec la Police Nationale. Toutefois, celle-ci souffre d'un manque d'effectifs et de moyens (1 seul véhicule de patrouille la nuit pour couvrir Coubron/Vaujours/Livry-Gargan). Elle est également soumise à des délais d'intervention plus longs.

Présentation du diaporama sur la Police Municipale (cf. Annexe 1.d).

M. Piccinini expose le principe du réseau « Voisin Vigilant » qui sera mis en place durant le 1er semestre 2016 et qui repose sur le civisme et l'attention de chacun.

Il propose également aux conseillers de former deux groupes homogènes de 3 ou 4 personnes et de faire un circuit de jour comme de nuit dans leur quartier courant novembre. Ils seront accompagnés par des agents de la Police municipale afin de mettre en évidence les points d'insécurité et d'évaluer le sentiment d'insécurité qui peuvent être liés, par exemple, à des problèmes tels que l'éclairage public.

Les problèmes majeurs identifiés sont le squat à l'école Danton et le gymnase qui est régulièrement vandalisé. Il faut tout de même noter que depuis la récente mise en place d'un système d'alarme, il n'y a pas eu de nouvelle dégradation.

M. le Maire explique qu'il y a une remise à plat du système de vidéo-protection et que, dans ce cadre-là, 7 caméras supplémentaires sont prévues au budget de l'année 2016 afin de renforcer la surveillance.

Mme Brimeau reste sceptique quant à l'efficacité du système de vidéo-protection et indique qu'il n'engendre pas de changement positif.

M. Piccinini fait remarquer que, cette année, il y a eu 12 interpellations grâce à la vidéo-protection, même si M. le Maire soulève la difficulté qui réside dans l'exploitation de ce système pour verbaliser. En effet, on ne peut sanctionner que si les faits sont révélés par une caméra fixe. Par contre, elle reste dissuasive et permet d'être réactif face au regroupement de personnes ou autre, car elle permet de déclencher l'intervention immédiate d'une patrouille.

2. La circulation et le stationnement

Mme Suhard présente le document *Amélioration de la circulation et du stationnement* (Cf. annexe 2.d) avant de passer aux ateliers pratiques.

Les problèmes de stationnement, et notamment les véhicules ventouses, sont un fléau sur la ville.

Même si le PLU (Plan Local d'Urbanisme) stipule que chaque habitation doit avoir un garage, on ne peut rien faire contre les garages transformés en pièces d'habitation à part entière.

Aussi, il ne faut pas hésiter à informer la Police municipale des véhicules stagnants. Ceux-ci peuvent être enlevés au bout de 7 jours d'immobilité consécutifs (24 heures pour les épaves).

L'atelier pratique a permis de mettre en évidence, entre autres, les problèmes majeurs rencontrés sur les axes routiers, comme par exemple les excès de vitesse répétés boulevard Jean Moulin, le feu vert qui est trop court avenue de la Convention, etc.

On relève un point positif : la mise en place des chicanes avenue Emile Gérard.

3. Déploiement de la fibre optique.

M. Cadet présente le *déploiement de la fibre optique à Livry-Gargan* (Cf. annexe 3.d).

Il explique que le déploiement de la fibre optique sur Livry-Gargan est en bonne voie puisque déjà 59 % du territoire est desservi et la totalité du réseau est prévue pour 2020.

En 2016, les axes prévues sont, entre autres, le quartier de la Poudrerie, le boulevard Jean Moulin, l'avenue du Colonel Fabien, le Lac de Sévigné.

Il est possible de faire un test d'éligibilité à la fibre optique sur internet.

4. Prévenir les inondations en cas d'intempéries.

Pour pallier les risques d'inondation, le curage du réseau d'assainissement est effectué ainsi qu'un travail sur le bassin de rétention du Rouailler qui sera mis en service en 2018 bien que l'assainissement ne sera plus une compétence communale.

En effet il sera transféré à l'Etablissement public Territorial.

Mme Suhard présente *Assainissement (Cf. annexe 4.d)*

Avant de conclure, M. Constant demande quel est le rôle du référent Handicap.

En réponse, M. Le Maire explique que, pour pouvoir connaître les besoins et les attentes des personnes porteuses d'un handicap, il faut établir un diagnostic depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.

Ainsi, le CCAS souhaite intégrer les référents Handicap des Conseils de quartier afin de faire remonter les informations du terrain.

En conclusion, M. le Maire remercie tous les conseillers de leur présence et de leur dévouement. Il précise qu'il réunira les présidents des Conseils de quartiers au mois de novembre afin de pouvoir établir un planning de travail sur 2016 et introduire la prochaine fête de quartier.

M. Aidoudi ajoute qu'à l'occasion de la première année de mandat, un article sera présenté dans le magazine de la ville afin de faire un bilan sur le travail des conseillers de quartiers.

La charte « Ville fleurie, Ville propre », ainsi que les tracts pour le premier tournoi inter quartiers de Futsal sont distribués à chacun.

Fin de la séance à 23h00.